

Mairie Tel :04 79 36 80 11

Courriel : stjeanchevelu@wanadoo.fr

Site : www.stjeandechevelu.fr





Commune-de-Saint-Jean-de-Chevelu

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h00 – 18h00 Jeudi : 14h00 – 18h00 Samedi : 9h00 – 12h00

Adresse électronique : stjeancommunication@gmail.com Seulement pour flash et bulletin

FLASH INFO

JUIN 2023



ENTREES LAC

Comme chaque année, la municipalité offre aux enfants et adolescents (de 5 jusqu'à 18 ans) une carte de 10 entrées au lac de Chevelu.

Cette carte sera à retirer en mairie à partir du 29 juin.



Votre bibliothèque fait "peau neuve"... et un nouveau créneau arrive!

Les bénévoles vous proposent de vous retrouver chaque ler samedi du mois à partir du :

samedi 3 juin 2023 de 9h30 à 11h30



Les prochains samedi d'ouverture :

1er juillet,

9 septembre, 7 octobre,

4 novembro

4 novembre.
Fermeture

du 13 juillet au 8 septembre.

CAFÉ DES FAMILLES

Prochaine rencontre le lundi 19 juin (thème : les émotions) de 8h20 à 10h20



LES ASSOCIATIONS

« Oyez, oyez... gens de Saint Jean de Chevelu! une conférence pour vous projeter dans les temps anciens...»

RAPPEL

Le FAROU en lien avec ART EN CHŒUR

Association (Le Rings) vous proposent une :



Chevell Soirée conférence



le vendredi 2 Juin 2023 à 19 h

Salle des fêtes Jean-Pierre LOVISA SAINT IEAN DE CHEVELU



Les Grands Gosiers de Saint-Jean-de-Chevelu par Bernard KAMINSKI Ingénieur en constructions civiles (e.r.) - Membre de la société Le Bugey

RAPPEL





A partir de 17h00 **Stands** divers **Buvette** Repas Adulte 15 € (Paëlla) Repas Enfants 10 € (Gratin) Concert Feu d'artifice



Tickets repas en pré-vente sur le parking des 4 chemins (à proximité de la boulangerie) les Samedi 20 & 27 Mai de 9H à 12H, et à la mairie aux horaires d'ouverture. Renseignements: contact.farou@gmail.com





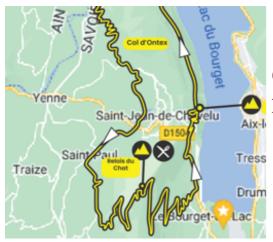












MOTZ CHAUTAGNE TOUR Dimanche 4 juin 2023

Grande boucle : passage entre 9h et 10h25



Moyenne boucle : passage entre 9h et 11h

VALROMEY TOUR

Pour rappel, il s'agit de la seule épreuve junior de 5 jours en France, à l'occasion de son passage sur notre commune

le dimanche 16 juillet entre 13h40 et 15h (au plus tard)

nous recherchons 17 signaleurs ; contacter la Mairie avant le 10 juin



RAPPEL SOIRÉE TABLE RONDE

« Ma première rentrée scolaire »

le jeudi 8 juin 2023 à la Communauté de Communes de Yenne







INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux horaires de la déchetterie



	1 ^{er} juin au 31 aout	1 ^{er} septembre au 31 mai
Lundi	9 à 14 h	9 à 12 h
		14 à 17h30
Mardi	9 à 14 h	14 à 17h30
Mercredi	9 à 14 h	14 à 17h30
Jeudi	9 à 14 h	14 à 17h30
Vendredi	9 à 14 h	14 à 17h30
Samedi	9 à 12 h	9 à 12 h
	14 à 17h30	14 à 17h30



En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer!

80% des moustiques naissent sur le domaine privé... nous avons donc tous un grand rôle à jouer!

Lutte contre l'ambroisie le long des routes départementales : fauchage adapté

Une obligation nationale

la lutte contre l'ambroisie est une obligation nationale (décret du 26 avril 2017).

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2019, relatif aux modalités de lutte contre les espèces d'ambroisie en Savoie, le Département a réalisé un inventaire des zones infestées sur ses bords de routes et met en œuvre d'un plan d'actions de lutte contre l'espèce.

Quelles routes départe-Véritable enieu de santé publique. mentales et communes sont concernées en 2023 ?

- RD 1006, Pontamafrey, Sainte-Marie-de-Cuines, Pontde-Beauvoisin, Domessin, Saint-Béron, Saint-Franc, Les Echelles, Saint-Christophe, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Thibaud-de-Couz, Cognin et Chambéry
- RD 1504, Yenne, Saint-Paul, Saint-Jean-de-Chevelu, Bourdeau, Le Bourget-du-Lac et La Motte-Servolex
- RD 1516, La Balme, Champagneux et Saint-Genix-les-Villages
- RD 991 et 991B, Motz, Serrières-en-Chautagne, Ruffieux et Chindrieux
- · RD 925, Villard sur Doron, Beaufort, La Rochette, Villard-Sallet, La Trinité, Villard-Léger, Betton-Bettonet, Chamouxsur-Gelon et Bourgneuf
- RD 925B, Détrier, La Chappelle-Blanche et Laissaud
- RD 916A. La Biolle et Grésy-sur Aix
- RD 51, Méry et Viviers-du-Lac
- RD 204, Coise
- RD 14. La Motte-Servolex
- ViaRhôna, secteur de La Balme



Pourquoi un fauchage adapté ?

L'ambroisie est une plante pionnière et ne supporte pas la concurrence avec d'autres espèces. L'axe majeur du plan de gestion de l'ambroisie du Département de la Savoie consiste à favoriser le développement des autres espèces. Le Département a donc choisi une technique qui consiste à retarder le fauchage sur

les zones identifiées afin de laisser la végétation des accotements se développer en lieu et place de l'ambroisie.

La passe de fauchage de sécurité sera donc réalisée juste avant la floraison de la plante entre mi-juin et fin juillet. Le fauchage sera maintenu au niveau des carrefours et devant les panneaux de police pour assurer la visibilité et la sécurité des usagers. La deuxième passe de fauchage sera réalisée 3 à 4 semaines après la première afin de couper les pousses d'ambroisie récalcitrantes avant leurs grainaisons.

C'est à nous de venir à vous.









NOUVEAU SERVICE:

QPTICIENS MOBILES



